

Depuis, la mission a prospéré, les champs se sont agrandis, le troupeau a augmenté, plusieurs anciens employés de la compagnie de la Baie d'Hudson y ont établi leur résidence.

Nous avons deux écoles florissantes ; et, à la demande de Mgr Grouard, un petit détachement des Sœurs de la Providence de Montréal doit se rendre cet été à Saint-Henri, avec la charge de diriger ces deux écoles.

Que Dieu daigne bénir les efforts de ces dévouées religieuses et les sacrifices qu'elles s'imposent avec tant de générosité.

A. H., oblat.

DEVOTIONS FAUSSES

IL y a longtemps que saint Paul exhortait son disciple Timothée à se nourrir de la *bonne doctrine*, et à s'exercer à la vraie piété en évitant les *fables impertinentes et puérides*.

Ce conseil n'est pas déplacé auprès des zélateurs sans mission et sans autorité qui se font les propagateurs de certaines dévotions nouvelles, que l'Église ne tarde pas à condamner.

Dans ce genre, il nous faut signaler, pour la deuxième fois, une prière à saint Joseph imprimée et envoyée nous ne savons d'où, à profusion par la poste, dans les communautés et ailleurs. Quelqu'en soit l'auteur, nous le répétons, c'est un naïf ou un perfide.

Cette prière se termine par une demande ridicule. Plus ridicule encore est la recommandation finale : " En copiant cinq fois cette prière, en la faisant parvenir à cinq personnes et en la récitant soi-même trente jours consécutifs, on est sûr d'obtenir ce que l'on demande. "

Ces pieuses mièvreries ne sont bonnes qu'à altérer la vraie et sérieuse piété. C'est encore l'enseignement qu'on peut recueillir de ces paroles de saint Paul : " Mes frères, conservez les traditions que vous avez apprises, *tenete traditiones* ".